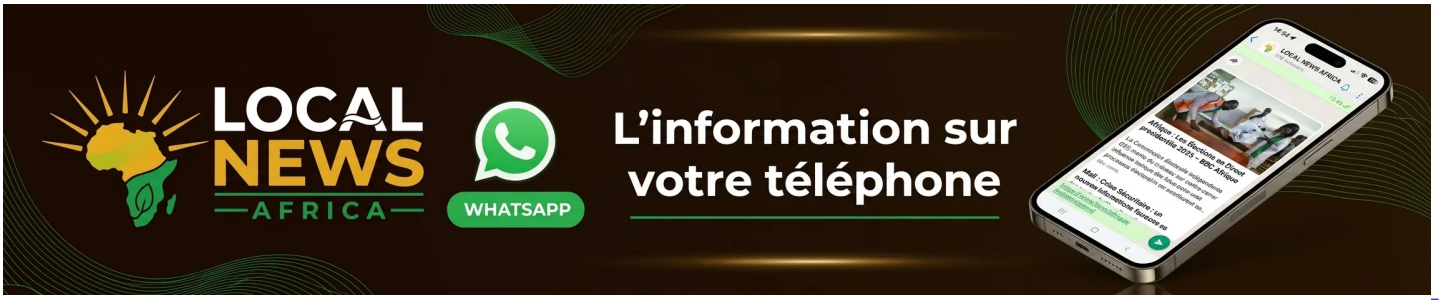


ENERGIE SOLAIRE AU BÉNIN

29,5 milliards FCFA pour construire quatre centrales photovoltaïques

Auteur : **Ayenan Eleuthere** | Publié le : **01 nov. 2026 à 18:09**



Le Bénin franchit une nouvelle étape dans sa politique de diversification énergétique. Les accords de financement du projet IPP50, d'un coût global de 45 millions d'euros, soit environ 29,5 milliards FCFA, ont été signés le jeudi 29 octobre 2026 à Cotonou. L'initiative prévoit la construction de quatre centrales solaires à Natitingou, Djougou, Parakou et Bohicon, pour une capacité cumulée de 62 mégawatts-crête.

Le développement de l'énergie solaire prend une nouvelle dimension au Bénin. Le gouvernement vient de franchir une étape importante dans la concrétisation du projet IPP50, consacré à la construction et à l'exploitation de quatre centrales photovoltaïques. Les accords de financement ont été signés jeudi 29 octobre à Cotonou, avec la participation de plusieurs partenaires financiers et investisseurs internationaux.

D'un coût total de 45 millions d'euros, soit près de 29,5 milliards FCFA, le programme bénéficie de 30 millions d'euros de financements extérieurs mobilisés conjointement par la Société financière internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale, et Proparco, filiale de l'Agence française de développement (AFD) spécialisée dans le financement du secteur privé.

Quatre villes concernées par le programme

Les infrastructures seront implantées dans quatre villes réparties entre le nord et le centre du pays : Natitingou, Djougou, Parakou et Bohicon. Leur capacité de production cumulée atteindra 62 MWc (mégawatts-crête). Une fois opérationnelles, elles devraient injecter environ 110 gigawattheures (GWh) d'électricité renouvelable dans le réseau national chaque année.

Selon les projections communiquées par les partenaires du projet, cette production représentera une augmentation d'environ 17 % de la production nationale d'électricité sur la période 2028-2035. Les quatre installations devraient également contribuer à l'approvisionnement énergétique d'environ 383 000 personnes.

Au-delà de l'augmentation de l'offre, IPP50 présente un intérêt particulier pour la diversification des sources d'approvisionnement du pays. En développant ses capacités de production solaire, le Bénin entend notamment réduire sa dépendance aux importations d'électricité et renforcer la sécurité de son système énergétique.

Une première pour la production solaire indépendante

L'une des particularités du projet réside dans son modèle économique. IPP50 est présenté comme le premier projet solaire d'envergure développé au Bénin par un producteur indépendant d'électricité, selon un partenariat public-privé encadré par des conventions de concession accordées par l'État.

Concrètement, ce dispositif ouvre davantage le secteur de la production électrique aux investissements privés, avec l'appui de partenaires financiers internationaux. L'électricité produite sera vendue à la Société béninoise de production d'électricité (SBPE), dans le cadre de contrats d'achat à long terme.

La durée de concession annoncée est de 20 ans, tandis que la mise en service commerciale des centrales est prévue au premier trimestre 2028.

Pour Nathalie Kouassi Akon, directrice régionale de l'IFC, cette opération illustre la capacité du Bénin à mobiliser des capitaux privés et des financements internationaux pour développer des infrastructures énergétiques durables.

La directrice générale de la CDC Bénin, Maryse Lokossou, a également souligné l'intérêt de ce type de partenariat, qui associe les ressources institutionnelles et les investissements privés pour financer des infrastructures stratégiques.

Des objectifs alignés sur le Pacte national de l'énergie

Le projet IPP50 s'inscrit dans les ambitions du Pacte national de l'énergie du Bénin. À l'horizon 2030, le pays vise un taux national d'électrification d'au moins 70 % et une part de 30 % d'énergies renouvelables dans son mix de production électrique.

Le programme national prévoit également de faciliter l'accès à l'électricité pour environ 928 000 ménages supplémentaires.

Sur le plan environnemental, les quatre centrales devraient permettre d'éviter le rejet d'environ 62 000 tonnes de dioxyde de carbone (CO_2) chaque année. Un apport qui participe aux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la transition vers des sources d'énergie moins polluantes.

Au-delà de ses capacités de production, IPP50 représente ainsi une nouvelle expérience de collaboration entre l'État, les investisseurs privés et les institutions financières internationales. Sa réalisation permettra de mesurer la contribution de ce modèle au renforcement durable de l'offre électrique nationale.

La rédaction

PUBLICITÉ

